

Commentaire d'arrêt Cass. civ. 1ere. 31 Janvier 1978

Par **brice_de_nice_20**, le 23/11/2007 à 14:59

est-ce que quelqu'un a déjà fait ce commentaire d'arrêt.

j'ai besoin de votre aide merci.

Par **Murphys**, le 23/11/2007 à 17:19

Je te conseille de lire la charte.

Par **brice_de_nice_20**, le 23/11/2007 à 20:52

je ne comprend pas

Par **Stéphanie_C**, le 23/11/2007 à 21:24

Lire la charte pour y découvrir les règles du forum, entre autres :

[quote:3dwwqewv]Flèche 7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun cas là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/quote:3dwwqewv]